

Conseil d'Etablissement des Etablissements primaire et secondaire de Payerne et environs

Séance du mardi 30 mai 2023

1. Appel des membres

Sont présent-e-s :

<i>Des autorités de l'ASIPE :</i> Mme Christelle Iff Thévoz Mme Isabelle Pernet	<i>Des professionnels actifs au sein des EPS :</i> M. Philippe Berdoz M. Christian Chevalier Mme Julie Hafsi Mme Sabrina Meystre	<i>Des milieux et organisations concernés par la vie des Etablissements :</i> M. Cyril Roux M. Benjamin Rey M. Patrick Altieri
<i>Des parents d'élèves :</i> Mme Daphnée Godel M. Alexandre Liehti Mme Isabelle Thierrin	<i>Invités :</i> M. Xavier Nicod M. Pierre-Alain Lunardi	

Sont excusés : M. Houcine Louati, M. Nicolas Schmid, M. Philippe Delbrouck et Mme Patricia Egli

2. Validation du dernier PV du 4 avril 2023

Le dernier PV ne suscite pas de question et est accepté à l'unanimité.

3. Point de situation des sous-groupes

3.1. Cour d'école

Cours de Corcelles : lors de la dernière séance (4 avril 2023), un crédit a été validé pour acheter des butts et effectuer un marquage au sol. Les butts ont été achetés et sont propriété de la commune de Corcelles, les marquages seront faits lors d'un prochain marquage dans la commune, afin de limiter les frais. Ça devrait être terminé avant la fin de l'année scolaire. Il y a encore une association qui va donner un crédit de CHF 3500.- et le matériel sera également propriété de la commune de Corcelles.

La place de jeu de DLT : M. Chevalier demande où en est le projet, car il a débuté il y a longtemps. La commune n'a pas encore totalement accepté le projet car le sol est encore en discussion. La commune a refusé de mettre des copeaux car l'entretien est trop conséquent. L'idée est maintenant de mettre une sorte de tartan mais en liège, ce qui augmente le prix du sol, de ce fait il faut demander l'octroi d'un crédit supplémentaire et cette demande sera effectuée au plus tôt à la fin septembre.

Cours de la promenade : Mme Hafsi demande des nouvelles. Le projet doit encore être finalisé et ensuite présenté aux différentes instances. A voir en temps voulu si le conseil d'établissement participera financièrement à l'achat de matériel. Le budget n'a pas encore été validé, car il est toujours dans les mains de la municipalité.

Nouvelle cantine pour le secondaire : M. Lunardi nous informe, suite à la demande de Mme Hafsi, que la nouvelle cantine est prévue dans le nouveau bâtiment de l'école professionnelle qui sera en partie livrée en août 2027. Cette date, août 2027, questionne car c'est relativement loin et les besoins de places sont d'ores et déjà présent.

3.2. Représentants des parents : points en suspens

Projet d'enquête de victimisation : M Lunardi nous informe qu'il y a une séance prévue à ce sujet le 5 juin prochain.

Future assemblée des parents : M. Berdoz nous propose l'idée de continuer sur le thème « Harcèlement-intimidation » en invitant des enseignant-e-s qui ont terminé ou sont en formation dans cette thématique à venir exposer ce qui se fait dans les classes. Mme Kolb et Mme Martins se sont déjà annoncées partantes. Si le groupe des représentants des parents décide d'animer la soirée dans ce sens, il serait bien que des enseignant-e-s de l'école primaire fasse aussi partie de l'animation.

3.3. JO Paris 2024

M. Roux a la liste des personnes qui souhaitent s'impliquer dans ce groupe. Une séance sera fixée avec ces personnes avant les vacances d'été afin d'avoir une idée sur le projet.

4. Discussion sur la fusion ASIEGE-ASIPE et voir le futur des CEt respectifs de ces 2 entités.

Si tout va bien, d'ici fin juin, toutes les communes concernées auront donné leur avis sur les nouveaux statuts préparés suite l'intégration de l'ASIEGE dans l'ASIPE et il faudra encore que le Conseil d'Etat valide.

M. Lunardi nous présente, à l'aide d'un PowerPoint que vous recevez en annexe de ce PV, la situation actuelle et les différents délais de la fusion.

Eclaircissement à la suite de la présentation :

- C'est le comité de direction qui va devoir trancher sur les variantes 1-2-3 du nouveau conseil d'établissement ;
- La tendance est d'aller vers un seul Conseil d'établissement. Ce qui fait sens et échos à l'idée de fusionner ;
- Le CEt de l'ASIEGE souhaite nous rencontrer lors de notre prochaine séance (fixée au 10 octobre 2023). M. Nicod va transmettre à notre présidente, Mme Pernet, les coordonnées de la présidente du CEt de l'ASIEGE afin que la séance puisse être co-préparée.

5. Divers et propositions individuelles

- M. Chevalier annonce que le CEt va recevoir deux invitations pour le spectacle de l'ancien hôpital qui aura lieu les 22 et 23 juin à 19h30 à la Halle des fêtes.
- Mme Godel demande si l'ASIPE a eu un retour concernant les demandes de congés pour les établissements. Selon M. Lunardi nous n'avons pas encore reçu de réponses.
- M. Roux nous rend attentif que la révision des statuts de l'ASIPE permet également de

débloquer des crédits pour la construction de bâtiments dans le cadre de notre association. Il faut donc veiller qu'ils soient acceptés dans toutes les communes de l'ASIPE.

- Mme Godel informe que le PowerPoint de la conférence sur le Harcèlement-intimidation est en sa possession. Elle le transmettra avec ce PV. Il serait peut-être bien de le mettre à disposition sur les sites des écoles et également sur le site de l'ASIPE.
- Mme Godel demande à M. Lunardi de vérifier que les PV des séances soient mis sur le site de l'ASIPE.

6. Date des prochaines séances

- **Prochaine séance le 10 octobre 2023 à 19h00, à l'aula en présence des membres du CEt de l'ASIEGE**
- **Et le 21 novembre 2023 à 19h00, lieu à déterminer**

Bel été !!

La présidente clôt la séance à 19h.55

La Présidente :



Isabelle Pernet

La Secrétaire :



Daphnée Godel